



A l'attention de

Monsieur Jean-Marc Ayrault,  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Le 26 juin 2012

Monsieur le Premier Ministre,

*Vous connaissez l'Appel de Bobigny dont vous étiez signataire en tant que Maire de Nantes. Vous le trouverez ci-joint. Il regroupe la plupart des acteurs de l'éducation autour de propositions permettant de dépasser les divergences possibles pour faire avancer l'essentiel, à savoir le Droit à l'éducation, au sens large, de tous les enfants et les jeunes.*

*Et, l'élection du Président de la République et votre nomination comme Premier Ministre ont ouvert une période nouvelle qui va et doit marquer une rupture avec la politique des gouvernements précédents dans le domaine de l'éducation.*

*Par cette lettre, l'ensemble des partenaires signataires de l'Appel de Bobigny réaffirme leur accord sur ces propositions et vous demande de les prendre en compte dans la future loi d'orientation et de programmation pluriannuelle pour l'éducation.*

*La structure du gouvernement nous conduit à nous adresser à vous en tant que Premier Ministre coordonnant l'action du gouvernement, en même temps qu'à l'ensemble des ministres concernés (en premier lieu l'Éducation et la Réussite éducative, mais aussi les Sports, la Jeunesse et l'Éducation populaire, les Affaires sociales et la Santé, l'Égalité des territoires et le Logement, et la Ville, la Culture, l'Agriculture, et l'Enseignement supérieur).*

*Nous voulons redire la nécessité d'une vision globale de l'éducation, avec le système éducatif au cœur des enjeux. L'école est essentielle mais elle ne pourra pas faire face seule à la démocratisation indispensable. La réussite et l'épanouissement de chaque enfant et chaque jeune nécessitent de mobiliser de manière cohérente tous les acteurs, sur tous les temps et tous les espaces éducatifs, la formation initiale en synergie avec la formation continue et l'éducation tout au long de la vie, formelle et informelle.*

*La loi d'orientation en préparation, même si elle est d'abord centrée sur l'école, devrait ouvrir sur ces perspectives et articuler urgences et moyen terme.*

*En particulier, la nécessaire réforme des rythmes n'a de sens que si elle s'inscrit dans une réflexion large sur l'amélioration des temps scolaires, périscolaires, des temps familiaux et de loisir, et si elle est articulée avec la reconnaissance, le développement et l'inscription dans un cadre national des projets éducatifs locaux, accompagnés par la création, en lien avec l'Institut Français de l'Éducation, de l'Observatoire national des politiques éducatives locales. Elle ne peut être séparée de la contractualisation avec la CNAF du soutien financier aux collectivités et de la mobilisation*

*des dispositifs inscrits dans votre politique comme les services civiques ou autres dispositifs. Nous avons comme vous le souci de l'équité entre les territoires et sommes prêts à vous soumettre des propositions en ce sens.*

*Nous avons inscrit dans nos propositions la priorité à l'école primaire et au collège, la reconnaissance du rôle spécifique de l'école pré-élémentaire, et la relance de la scolarisation des 2 /3 ans, pour les enfants dont les familles le demandent, à intégrer et harmoniser dans le cadre d'une politique cohérente et sociale concernant la petite enfance.*

*La formation initiale et continue des enseignants, mais aussi de tous les professionnels de l'éducation seront des incontournables de la nouvelle politique après les années noires que nous venons de vivre. C'est un passage obligé pour tout changement.*

*De la même façon, le soutien et le statut de l'innovation en éducation doivent être précisés, ainsi que le cadre indispensable de leur évaluation partagée.*

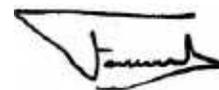
*Favoriser la convergence, la recherche de cohérence et la coopération éducative des professionnels et de tous les acteurs, dont ceux de l'éducation populaire, dans le respect des missions respectives de chacun, les démarches de coéducation avec les parents, garantir la place et les droits des enfants et des jeunes, doivent être au cœur des principes de la loi.*

*Enfin, notre Appel de Bobigny insiste parmi ses 5 objectifs prioritaires sur la nécessité de « garantir à tous les jeunes, à l'issue de la scolarité au collège, la maîtrise évaluée des éléments (connaissances, compétences, savoir-être et savoir-faire) indispensables à l'accès et à la réussite dans les enseignements diversifiés du lycée et à l'objectif de 0 sortie du système éducatif sans qualification reconnue, à l'accès à la citoyenneté. » Nous n'ignorons pas qu'il existe sur cet objectif des différences d'appréciations pour l'atteindre et nous ne doutons pas que l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation sur l'éducation soit l'occasion de les exprimer et d'en débattre.*

*Tout enfant est éduicable. C'est une question de volonté et de priorité politique conjuguée avec la mobilisation de tous les acteurs.*

*Nous y sommes prêts et sommes à votre disposition pour en discuter et avancer ensemble !*

*Pour les partenaires signataires de l'Appel de Bobigny,  
Yves Fournel,  
Président du Réseau Français des Villes Educatrices*



*Signataires*

*Apfee, AFEV, AGEEM, ANARE, ANDEV, PRISME, ATD Quart Monde, Céméa, CMJCF, CRAP-Cahiers pédagogiques, CNAJEP, CFDT, CGT, CSF, DEI - France, EEDF, Education et Devenir, AROEVEN, Fep-CFDT, OCCE, FCPE, Francas, FSU, DDEN, FGPEP, FFMJC, Fédération Léo Lagrange, FNCMR, SGEN-CFDT, Fédération UNSA-Education, FESPI, FNAREN, GDId, GFEN, IRDSU, ICEM – Pédagogie Freinet, JPA, Ligue de l'enseignement, MRJC, RFVE, SE-UNSA, SNUipp, SEP UNSA éducation, SNEP, SNES, SNUEP, SNIP de la FSU, UFCV, UNSA, UNEF, UNL, Union Peuple et Culture, et plus de 100 Maires.*